

Politique économique

Réponse à une consultation 11.09.2018

Initiative parlementaire. Financement moniste des prestations de soins

economiesuisse soutient la modification de loi.

Les milieux économiques soutiennent l'introduction d'un financement uniforme des soins ambulatoires et stationnaires. Cela supprimerait l'incitation à opter pour des soins stationnaires ou ambulatoires uniquement en fonction du mode de financement. Il a été prouvé que cette incitation inopportune peut entraîner une offre inadaptée et surabondante. Un financement uniforme des soins aurait l'avantage d'accélérer le transfert vers des soins ambulatoires, meilleur marché, de favoriser les modèles d'assurance alternatifs et d'endiguer la hausse des primes. Dans la perspective de la mise en œuvre, il est important de renoncer à introduire d'autres instruments de pilotage centralisés du côté des pouvoirs publics. De tels instruments anéantiraient les gains d'efficacité. En ce qui concerne le financement des soins, economiesuisse privilégie une proposition formulée par une minorité visant une répartition des contributions cantonales via la compensation des risques. Le financement uniforme des soins ambulatoires et stationnaires ne doit pas échouer en raison d'une question de mise en œuvre. Cela dit, les milieux économiques soutiennent la réforme pour autant qu'elle n'intensifie pas le conflit de rôles des cantons.